DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

ACCESSIBLE EN FORMATION CONTINUE

APPAREILLAGE

Taux de réussite 2023/2024 : 93%
Taux de satisfaction 2023/2024 : 100%

Lieux de la formation
Angers

Contact
Sophie GREFFIER
Tél : 02.41.73.58.48
sophie.greffier@univ-angers.fr

Responsable de la formation
Pr Michaël DINOMAIS
Centre Régional de Rééducation et Réadaptation Fonctionnelles Les Capucins et Université d'Angers
michael.dinomais@univ-angers.fr

Adresse web
www.univ-angers.fr/fcsante

Partenaires

université de BORDEAUX

Université de Limoges

Présentation

Formation approfondie théorique et pratique à l'appareillage pour les professionnels concernés par la rééducation et réinsertion des personnes handicapées.

Objectifs

Acquérir les compétences théoriques et pratiques quant à l'indication, la prescription et le suivi des appareillages en santé.

Public visé

— Les professionnels de santé ayant une expérience et/ou une responsabilité dans le domaine de l'appareillage des personnes en situation de handicap (Médecin, Kiné, Ergo,...)

— Les médecins en formation spécialisée ou ayant des responsabilités dans la prescription et la surveillance de l'appareillage des personnes en situation de handicap

— Les internes en médecine dans les disciplines ayant attrait à l'appareillage en santé.

FACULTÉ DE SANTÉ
UNIVERSITÉ D'ANGERS

Mise à jour | Juin 2026| Impression service reprographie UA

28 rue Roger Amsler | CS 74521 | 49045 Angers
Cedex 01 | Tél. 02 41 73 58 00
fcsante@contact.univ-angers.fr

Programme

Enseignement théorique 120 heures

Module 1 : Appareillage du membre supérieur (20 heures)
Indications et technologies des orthèses et prothèses du membre supérieur, applications aux différents contextes cliniques (amputation traumatique et congénitale, brûlure, affections de l'appareil locomoteur, affections neurologiques)

Module 2 : Appareillage du tronc (10 heures)
Indications et technologie des orthèses de tronc, et des assises

Module 3 : Appareillage du membre inférieur à l'exclusion du pied (30 heures)
Indications et technologies des orthèses et prothèses du membre inférieur, applications aux différents contextes cliniques, réglementation de la prescription d'appareillage

Module 4 : Appareillage du pied (15 heures)
Examen clinique du pied, examen de la chaussure (calcéologie), anatomie fonctionnelle du pied, pathologies du pied et appareillage, anatomie des orthèses plantaires, visite d'un atelier de fabrication de chaussures sur-mesure thérapeutiques

Module 5 : Aides techniques (20 heures)
Aides techniques permettant le déplacement (dont fauteuils roulants), communication et manipulation (dont domotique et contrôles d'environnement), technologie, application aux différents contextes cliniques, législation

Module 6 : Déficiences sensorielles/ viscérales (8 heures)
Techniques de prise en charge de l'incontinence urinaire et fécale, aides techniques adaptées aux déficiences visuelles et auditives : technologie, indications

Module 7 : Particularités chez l'enfant (7 heures)
Particularités de l'examen clinique de l'enfant, repères du développement psychomoteur de l'enfant, particularités des prescriptions d'appareillage chez l'enfant

Module 8 : Evaluation des appareillages, méthodes (10 heures)
Application des méthodes d'évaluation de la marche et de la fonction de préhension à l'appareillage, métrologie, description des différentes échelles d'évaluation.

Stages

20 heures de stage pratiqué dans un service de MPR avec Consultations d'appareillage agréé

5 demi-journées (soit 20 heures) de consultations de grand appareillage auprès de médecins dont l'expertise en appareillage est reconnue et 5 consultations assises-positionnement

2 demi-journées (soit 8 h) avec des orthoprothésistes

À noter

Organisation de la formation :
— Durée : 120 h maximum réparties en 4 sessions et comportant 8 modules pédagogiques (choix de 3 sessions sur 4 au minimum)
— Calendrier : 4 semaines d'enseignement (du lundi au vendredi) entre novembre et mars. La formation est ouverte un an sur deux.
— Lieux de formation : Angers, Bordeaux et Limoges
— Validation : assiduité aux enseignements de 3 ou des 4 sessions, épreuve écrite, rédaction et soutenance d'un mémoire, validation des stages

Modalités pratiques :
— Candidature en ligne sur le site de l'Université d'Angers avant le 15 juillet
— Sélection des dossiers : les candidatures seront étudiées par ordre d'arrivée
— Début de la formation : novembre
— Nombre d'inscrits : 30 maximum pour les trois universités
— Coût de la formation :
• formation initiale : 430 € (+ droits universitaires)
• formation continue non financée : 950 € (+ droits universitaires)
• formation continue financée : 950 € (+ droits universitaires)

Visitez notre site

FACULTÉ DE SANTÉ
UNIVERSITÉ D'ANGERS

28 rue Roger Amsler | CS 74521 | 49045 Angers Cedex 01 | Tél. 02 41 73 58 00
fcsante@contact.univ-angers.fr